

## **Des changements au CDAE qui se font attendre : l'A2C déçue par le budget provincial 2019-2020**

**Montréal, le 21 mars 2019** – L'Association des agences de communication créative (A2C) est préoccupée de voir qu'aucune mesure n'est prise pour régler l'iniquité fiscale liée au crédit d'impôt des affaires électroniques (CDAE). Le budget provincial 2019-2020 fait fi des enjeux et des conséquences pour l'industrie de la communication-marketing.

« Suivant les nombreuses consultations sur la question, il est dommage que le gouvernement du Québec n'ait pas saisi l'opportunité de régler la situation inéquitable du CDAE puisque ceci affecte directement la compétition de plusieurs entreprises de différentes tailles en communication-marketing et nuit au développement du commerce électronique pour les entreprises d'ici tout en nuisant au développement économique de notre secteur. », indique Dominique Villeneuve, présidente-directrice générale de l'A2C.

### **La nécessité d'un environnement fiscal équitable est essentielle**

Il est essentiel de retrouver un environnement fiscal représentatif de la réalité d'affaires d'aujourd'hui et équitable pour l'ensemble des entreprises travaillant en affaires électroniques. Une fois de plus, l'A2C recommande ces ajustements :

- **Assurer l'accessibilité pour toute entreprise selon la masse salariale en TI et pas seulement par les activités totales des entreprises.**
- **Bonifier le programme d'aide à la commercialisation pour répondre aux besoins des entreprises québécoises permettant de mettre en place une réelle stratégie de commerce électronique et de marketing numérique afin d'assurer le succès des technologies développées.**

Ceci étant dit, l'Association des agences de communication créative demeure confiante des avancées possibles dans ce dossier étant donné l'importance de la problématique. L'A2C poursuivra ainsi son travail au cours des prochaines semaines afin de travailler avec le gouvernement provincial pour trouver des solutions rapides et efficaces à ce problème.

De plus, l'A2C suivra de très près le développement du nouveau Centre d'acquisitions gouvernementales visant à faire disparaître le Centre de services partagés du Québec (CSPQ). La réalité particulière des agences et des services offerts devra être prise en considération par le Secrétariat du Conseil du trésor.



### **À propos de l'A2C**

L'A2C est la voix de près de 70 agences québécoises de toutes tailles, spécialités et configurations dédiées à la communication créative. Ses membres génèrent plus de 80 % du chiffre d'affaires de l'industrie au Québec et contribuent au succès des entreprises d'ici et d'ailleurs. Notre mission s'exprime à travers différents services et initiatives visant à guider ces entreprises et, au final, assurer la vitalité et l'excellence de toute l'industrie. Pour plus d'information, visitez [a2c.quebec](http://a2c.quebec).

-30-

### **Renseignements :**

Frédéric Bourgeois-Leblanc  
Conseiller, relations publiques  
YPR Canada  
[frederic@yprcanada.com](mailto:frederic@yprcanada.com) | 514.318.7071